

Aix-en-Provence, le 22 juillet 2011

Communiqué Information réglementée CRCAM Alpes Provence

Mise à disposition du descriptif du programme de rachat de ses propres certificats coopératifs d'investissement

Nous vous informons que le descriptif du programme de rachat de ses propres certificats coopératifs d'investissement autorisé par l'assemblée générale ordinaire des sociétaires du 22 mars 2011 a été transmis à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 22 juillet 2011 et que le document est également disponible sur son site Internet.

Lien direct : http://www.ca-alpesprovence.fr/Vitrine/ObjCommun/Fic/AlpesProvence/EspaceD/infos_financieres/index_11.htm